

COÛTS DE RÉPARATION POTENTIELS ^{2,4}.

Préserver l'apparence neuve de votre MINI peut être dispendieux. Assurez-vous d'être couvert par la Protection esthétique de MINI sinon votre facture pourrait ressembler à ce qui suit :

Remplacement de la clé et de la télécommande de déverrouillage	580 \$
Remplacement de phare	720 \$
Débosselage sans peinture	300 \$
Remplacement de pneu	360 \$
Remplacement de pare-brise	1 000 \$
Réparation de la peinture	1 000 \$
Remplacement de jante	1 500 \$
Réparation de dommages causés aux jantes par un frottement contre le trottoir	250 \$

L'AVANTAGE DE MINI ¹.

Couverture garantie par les Services financiers MINI.

Ayez l'esprit tranquille en sachant que les Services financiers MINI garantit votre couverture.

Entièrement transférable.

Vous pouvez transférer la durée résiduelle de votre contrat de Protection esthétique à un acheteur privé (assujéti à des frais de transfert, le cas échéant).

Remboursement garanti pendant 30 jours.

Vous pouvez résilier votre Protection esthétique et obtenir un remboursement jusqu'à 30 jours suivant la date d'achat de votre contrat.

Protection étendue partout en Amérique du Nord.

La Protection esthétique offre une tranquillité d'esprit lorsque des dommages se produisent au Canada et aux États-Unis continentaux.

Protection équivalente à la valeur de votre véhicule.

Pour un véhicule neuf, vous pouvez réclamer le montant correspondant au prix de détail suggéré par le fabricant ou s'il s'agit d'un véhicule d'occasion, vous pouvez réclamer le montant que vous avez payé pour le véhicule (assujéti à certaines limites par réclamation).

Options de financement offertes.

Il est possible d'ajouter la Protection esthétique à votre contrat de financement ou de location.

Pour obtenir tous les détails sur le programme de protection, rendez-vous chez votre détaillant MINI agréé, visitez le site www.MINIfinance.ca/fr ou composez le 1 866 378-6464.

1. Programme assujéti à certaines limites et conditions. Consultez le contrat pour obtenir tous les détails.
2. Tous les montants indiqués comprennent les taxes.
3. Tout dommage attribuable à une collision ou à un acte de vandalisme n'est pas couvert. Consultez votre contrat pour obtenir les détails sur le programme de protection.
4. Surclassement de couverture potentiellement requis.
5. Un montant client pourrait s'appliquer.
6. Non offerte en Alberta.
7. En Alberta, cet avantage n'est offert que pour les pneus et jantes qui sont originalement installés sur votre véhicule neuf.

Le contenu du présent dépliant ne constitue qu'un résumé de certaines modalités du contrat applicables au Programme. Veuillez vous référer au contrat pour obtenir tous les détails concernant le programme de protection, ses limites et ses exclusions. Le contrat peut ne pas être offert dans toutes les provinces et tous les territoires, et les dispositions spécifiques peuvent varier en fonction des exigences propres aux provinces et aux territoires.

Programme administré par Le Groupe financier LGM et, dans certaines régions, souscrit par la Compagnie d'Assurance Trisura Garantie, 333 Bay Street, bureau 1600, Toronto (Ontario); téléphone 416 214-2555; télécopieur 416 214-9597; www.trisura.com.

©2025 MINI Canada inc. « MINI », le logo MINI, les désignations des modèles MINI et tous les autres symboles ainsi que toutes les autres marques et images concernant MINI sont la propriété exclusive ou sont des marques déposées de BMW AG, utilisées sous licence.

MINI-AP-B2C-0225-R1F-NB

AVEC VOUS
À CHAQUE MOMENT.



SERVICES FINANCIERS MINI





PRÉSERVEZ LA BEAUTÉ FULGURANTE DE VOTRE MINI.

AVANTAGES DE BASE DE LA PROTECTION ESTHÉTIQUE^{1,3}.



Remplacement de la clé et de la télécommande de déverrouillage⁶.

Les clés et télécommandes de déverrouillage perdues, volées ou inutilisables sont remplacées sans frais supplémentaires. Les frais de reprogrammation sont compris, mais l'épuisement des piles est exclu.



Réparation de bosses.

Nous utiliserons la méthode la moins intrusive possible pour réparer les bosses sur les panneaux de carrosserie métalliques et peints de votre véhicule.



Protection intérieure.

Nous réparerons les dommages aux composants en tissu, en cuir et en vinyle de l'habitacle de votre véhicule qui sont causés par des déchirures accidentelles, des égratignures, de l'usure excessive, des taches (excluant les taches de jus de fruits), ainsi que des fissures causées par les conditions météorologiques.



Réparation du pare-brise.

Nous ferons réparer les éclats et les craquelures du pare-brise étant causés par des dangers routiers.



Réparation ou remplacement des phares et des feux arrière.

Nous réparerons ou remplacerons les phares et les feux arrière endommagés.

AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES^{1,3}.



Location de véhicule.

Les frais de location d'un véhicule sont remboursés lors de toute réclamation admissible en vertu de la Protection esthétique de MINI.



Pièces authentiques MINI.

Seules des pièces authentiques MINI sont utilisées pour que votre MINI conserve son niveau de qualité.



Techniciens certifiés par MINI.

Les travaux sont exécutés par des techniciens certifiés par MINI.

SURCLASSEMENTS OPTIONNELS^{1,2,3,4,5}.



Remplacement du pare-brise⁶.

Nous remplacerons un (1) pare-brise MINI.



Réparation de la peinture.

Nous effectuerons une réparation de qualité professionnelle des dommages à la peinture des surfaces extérieures du véhicule, et ce, pour tout incident non lié à une collision, jusqu'à concurrence de 2 000 \$.



Protection de pneus et de jantes. (Avantages individuels offerts)⁷.

Nous réparerons ou remplacerons les pneus et les jantes qui sont défectueux ou endommagés par des dangers routiers, jusqu'à concurrence de 12 000 \$. De plus, nous ferons réparer les dommages aux jantes causés par un frottement accidentel contre le trottoir, jusqu'à un maximum de 2 000 \$.